

## Oxylior

10 rue du Colisée  
75008 Paris  
Email : groupeoxylior@gmail.com  
Tel : +33606562000



## Conditions Générales de Vente

### Désignation

La société Oxylior désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 10 rue du Colisée 75008 Paris.

Oxylior met en place et dispense des formations à distance, en inter et intra entreprises, à Paris, et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société Oxylior
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Oxylior pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Oxylior s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société Oxylior, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

### Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer au comptant, après exécution de la prestation, et la date est calculée comme suit : date d'émission de la facture plus 30 jours calendaires.

## Oxylior

10 rue du Colisée  
75008 Paris  
Email : groupeoxylior@gmail.com  
Tel : +33606562000



Ce règlement peut être effectué soit :

- par virement bancaire dont les coordonnées figurent sur le devis, ou ci-dessous
- par chèque à l'ordre de OXYLIOR à adresser à Oxylior, 10 rue du Colisée 75008 Paris.

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera due par facture réglée en retard.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

### Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Oxylior ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

### Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

A compter de la date de signature du présent contrat, le client a un délai de 10 jours avant le jour et l'heure du début de la formation pour se rétracter. Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus à distance et les contrats conclus hors établissement.

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse groupeoxylior@gmail.com.

En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai minimum de 10 jours avant la date de la formation.

Après le début de la formation, le contrat ne peut être résilié qu'en cas de force majeure dûment reconnu par l'organisme de formation. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont dues. Pour tout autre motif, la totalité des frais de formation prévus au présent contrat est due par le stagiaire.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Oxylior ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

### Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

## Oxylior

10 rue du Colisée

75008 Paris

Email : groupeoxylior@gmail.com

Tel : +33606562000



### Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Oxylior sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Oxylior s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

### Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Oxylior et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.